NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R28-2026-211

PUBLIÉ LE 8 OCTOBRE 2026

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2026-10-08-00001 - FH FL DELEGATION SIGNATURE VILLE DE CAEN HO 17 MONTCOCO (1 page) Page 3

EPF Normandie

R28-2026-10-08-00001

FH FL DELEGATION SIGNATURE VILLE DE CAEN HO 17 MONTCOCO

Décision n° 1599 / 2026

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM A MADAME FLORENCE HAMON

Le Directeur Général par intérim de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,
Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,
Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,
Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'Intervention signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Communauté Urbaine CAEN LA MER le 20 Août 2025, complétée par un avenant le 23 Juillet 2026 pour la prise en charge du foncier et des travaux, après délibération du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 10 Juin 2026 et délibération de la Communauté Urbaine CAEN LA MER le 18 Juin 2026,

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'office notarial dénommé « D&A», titulaire d'un Office Notarial à CAEN (14000), 12 Rue de Tour de Terre, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Florence HAMON, Chargée d'Opérations Foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de la Ville de CAEN, de l'ensemble immobilier bâti anciennement à usage de garage cadastré section HO numéro 17 pour 2.057m² et les 1/6ème des droits indivis de la parcelle HO numéro 16.

Moyennant le prix **de NEUF CENT VINGT DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE QUATRE EUROS ET VINGT ET UN CENTIMES (922.444,21 €) en valeur libre**, qui sera réglé à la comptabilité de l'étude susmentionnée, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 08/10/2026
Le Directeur Général par Intérim,

Signé le 08/10/2026
Gilles GAL
Gilles GAL
Certifié par youtrust

Notifiée à Rouen, le 08/10/2026
à Madame Florence HAMON,
Bon pour accord,

Signé le 08/10/2026
Florence HAMON
Florence HAMON
Certifié par youtrust